

1919 : CONSTRUIRE LA PAIX



1. PRESENTATION

Les combats s'arrêtent le 11 novembre 1918 avec l'**armistice** mais la paix est négociée à Paris de janvier à juin 1919. Seules les puissances alliées sont présentes, notamment la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie. Les vaincus - Allemagne, Autriche et Hongrie, Bulgarie, Empire ottoman - n'ont pas été invités.

Les dirigeants des puissances alliées doivent redessiner la carte de l'Europe en tenant compte du **principe des nationalités** et de leurs propres intérêts, attribuer les colonies des états vaincus et mettre au point un système pour que la paix soit durable. Ainsi le président américain Wilson veut créer une organisation regroupant la plupart des états existants, la **Société des Nations** ou *League of Nations*. Le 28 juin 1919, l'Allemagne doit signer le Traité de Versailles, le premier et le plus important des traités qui doivent ramener la paix dans le monde

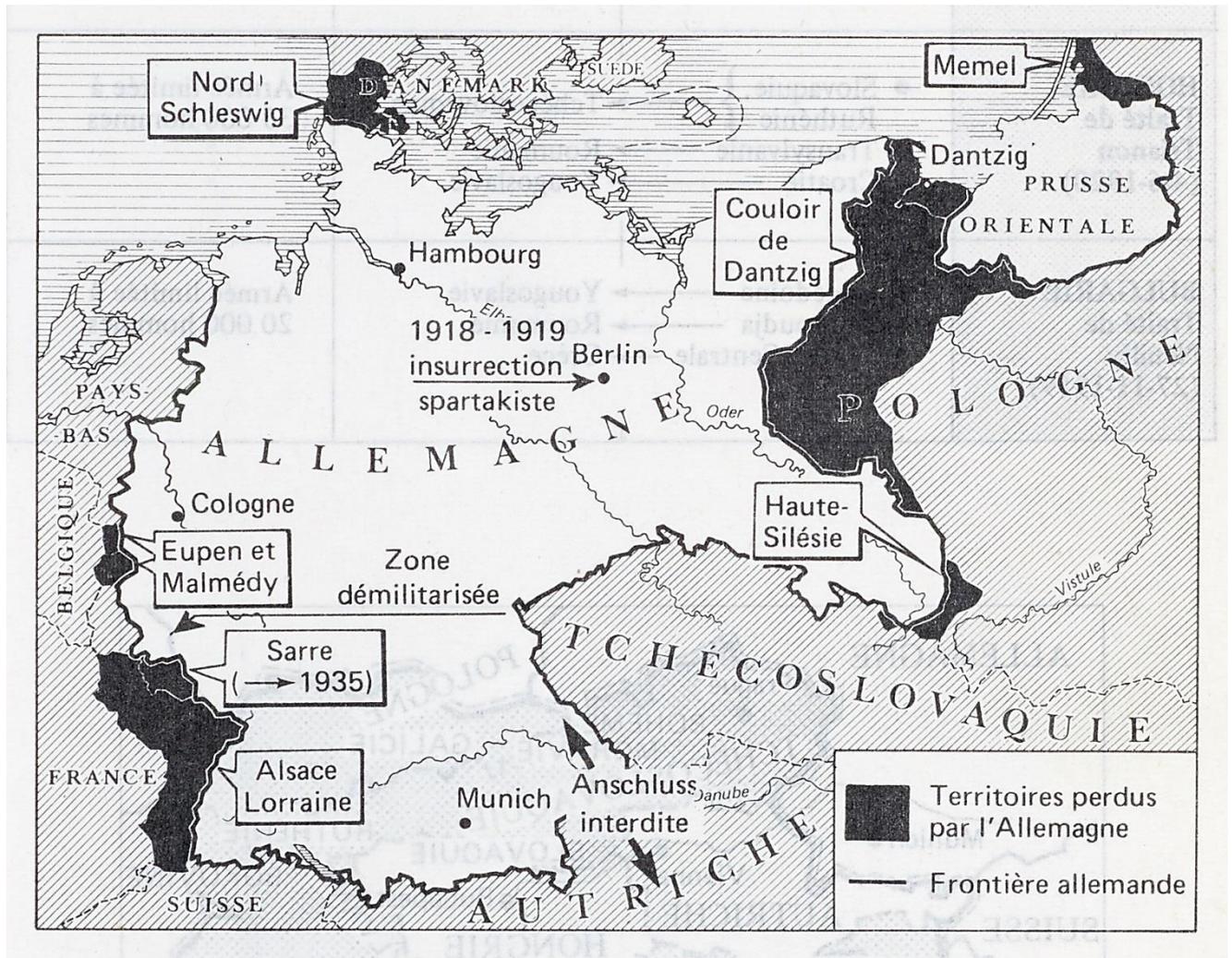
VOCABULAIRE

Armistice : arrêt des combats pour négocier la paix.

Principe des nationalités : principe datant du 19^e siècle et repris par Wilson lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Chaque peuple doit pouvoir avoir son propre état.

Société des Nations : organisation internationale créée lors du Traité de Versailles. Rassemblant d'abord les états vainqueurs puis tous les états, elle doit préserver la paix, favoriser les négociations internationales, le désarmement et les relations entre peuples. Elle est affaiblie dès 1919 car les Etats-Unis refusent d'y adhérer.

2. LE TRAITE DE VERSAILLES



Clauses territoriales :

L'Allemagne perd des territoires en Europe (voir carte) dont l'Alsace-Lorraine et toutes ses colonies, **partagées entre la France, le Royaume-Uni et la Belgique**. La rive gauche du Rhin est occupée militairement par les Alliés.

Clauses militaires :

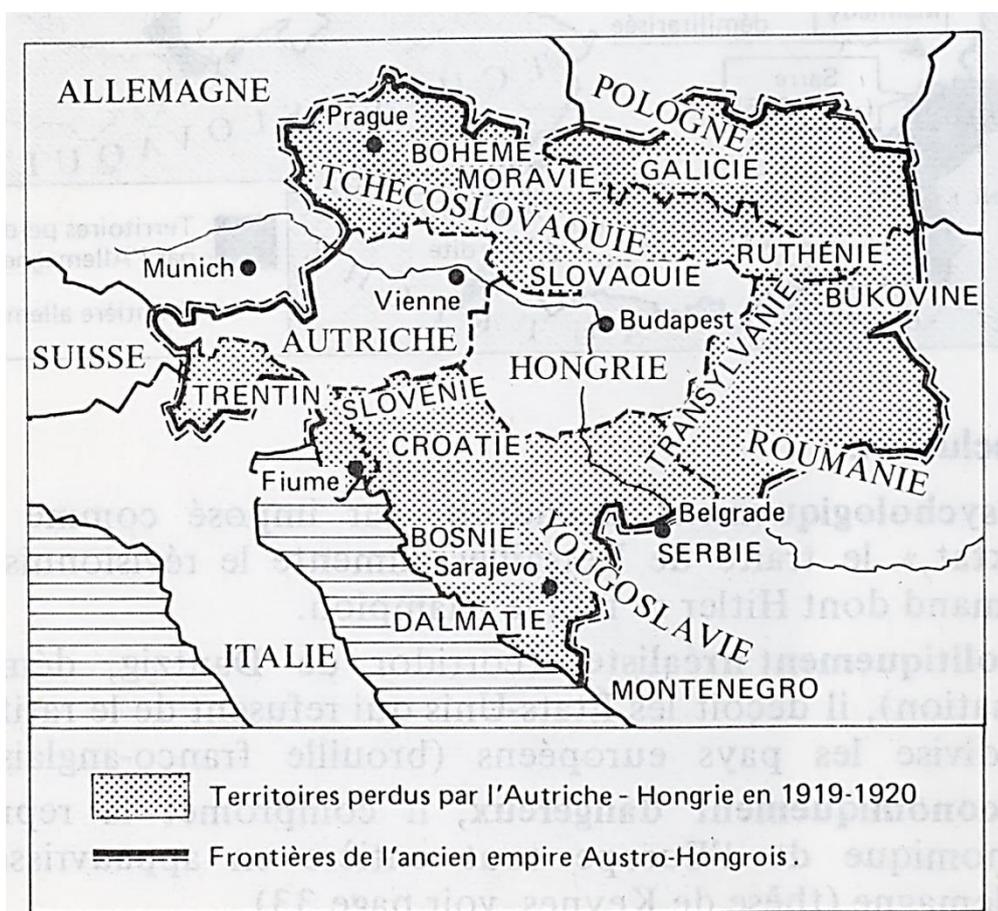
Le service militaire en Allemagne est interdit. L'armée allemande est réduite à 100 000 hommes, sans artillerie lourde, aviation, et navires de guerre importants. **Le Royaume-Uni, première puissance navale, souhaitait la fin de la marine de guerre allemande.**

Clauses financières :

L'article 231 établit la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre et justifie le paiement de réparations.

3. LES AUTRES TRAITÉS

TRAITÉS	TERRITOIRES TRANSFÉRÉS	ÉTATS INTÉRESSÉS	CLAUSES MILITAIRES
Autriche Traité de Saint-Germain (10-09-1919)	<ul style="list-style-type: none"> • Bohême Moravie → • Galicie → • Slovénie, Bosnie → • Trentin → 	<ul style="list-style-type: none"> Tchécoslovaquie Pologne Yougoslavie Italie 	Armée limitée à 30 000 hommes
Hongrie Traité de Trianon (04-06-1920)	<ul style="list-style-type: none"> • Slovaquie } → Ruthénie } → • Transylvanie → • Croatie → 	<ul style="list-style-type: none"> Tchécoslovaquie Roumanie Yougoslavie 	Armée limitée à 35 000 hommes
Bulgarie Traité de Neuilly (27-11-1919)	<ul style="list-style-type: none"> • Macédoine → • Dobroudja → • Thrace centrale → 	<ul style="list-style-type: none"> Yougoslavie Roumanie Grèce 	Armée limitée à 20 000 hommes



L'EUROPE EN 1923



Division géographique de la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères © 2005

- Frontières de 1914
- Frontières des États en 2005

Questions :

1) Qu'est-ce que la France obtient grâce au Traité de Versailles ? (1ère partie)

2) Qu'obtient le Royaume-Uni ?

3) Quels états obtiennent des territoires grâce aux Traités de Saint Germain, Trianon et Neuilly ? (2ème partie)

4. LES DISCOURS DES VAINQUEURS

Extrait du discours de Georges Clemenceau, Président du Conseil, au Sénat, le 11 novembre 1918, après l'annonce de l'armistice.

M. LE PRESIDENT. - La parole est à M. le Président du Conseil.

(L'Assemblée se lève et quand M. le Président du Conseil se dirige vers la tribune, elle le salue de ses applaudissements répétés et unanimes.)

M. Georges CLEMENCEAU, *Président du Conseil, ministre de la Guerre* (après lecture des conditions d'armistice). - Messieurs, de pareils documents sont des actes. Il n'y a rien à y ajouter.

A la Chambre, j'ai simplement voulu prononcer une parole que je suis heureux d'avoir l'occasion de répéter ici.

J'ai dit, au nom du peuple français, au nom du Parlement, au nom du gouvernement de la République française, de la France une et indivisible, comme disaient nos pères : "Salut à l'Alsace et à la Lorraine enfin retrouvées." *(Applaudissements vifs et répétés.)* J'ai dit que c'était l'œuvre de nos grands morts qui nous ont fait cette admirable journée. *(Nouveaux applaudissements.)* Grâce leur soient rendues : ni eux, ni leurs familles ne seront oubliés *(vive approbation)* et, si cela est en mon pouvoir, il faudra qu'un jour de commémoration soit institué en leur honneur dans la République française. *(Très bien ! très bien ! et vive approbation.)*

Quant aux vivants, j'ai dit que nous les attendions pour les regarder passer dans les cris, les larmes, les applaudissements enthousiastes sous l'arc triomphal *(bravos et longs applaudissements)* et, enfin, j'ai ajouté que, par eux, la France retrouverait sa place dans le monde pour poursuivre sa course magnifique dans l'infini du progrès humain, autrefois soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, toujours soldat de l'idéal *(applaudissements vifs et prolongés)*.

A droite. - Toujours soldat de Dieu et pour cela soldat de l'humanité !

Extrait du *discours de Georges Clemenceau, Président du Conseil, au Sénat, le 11 novembre 1918, après l'annonce de l'armistice.*

Source : <https://www.senat.fr>

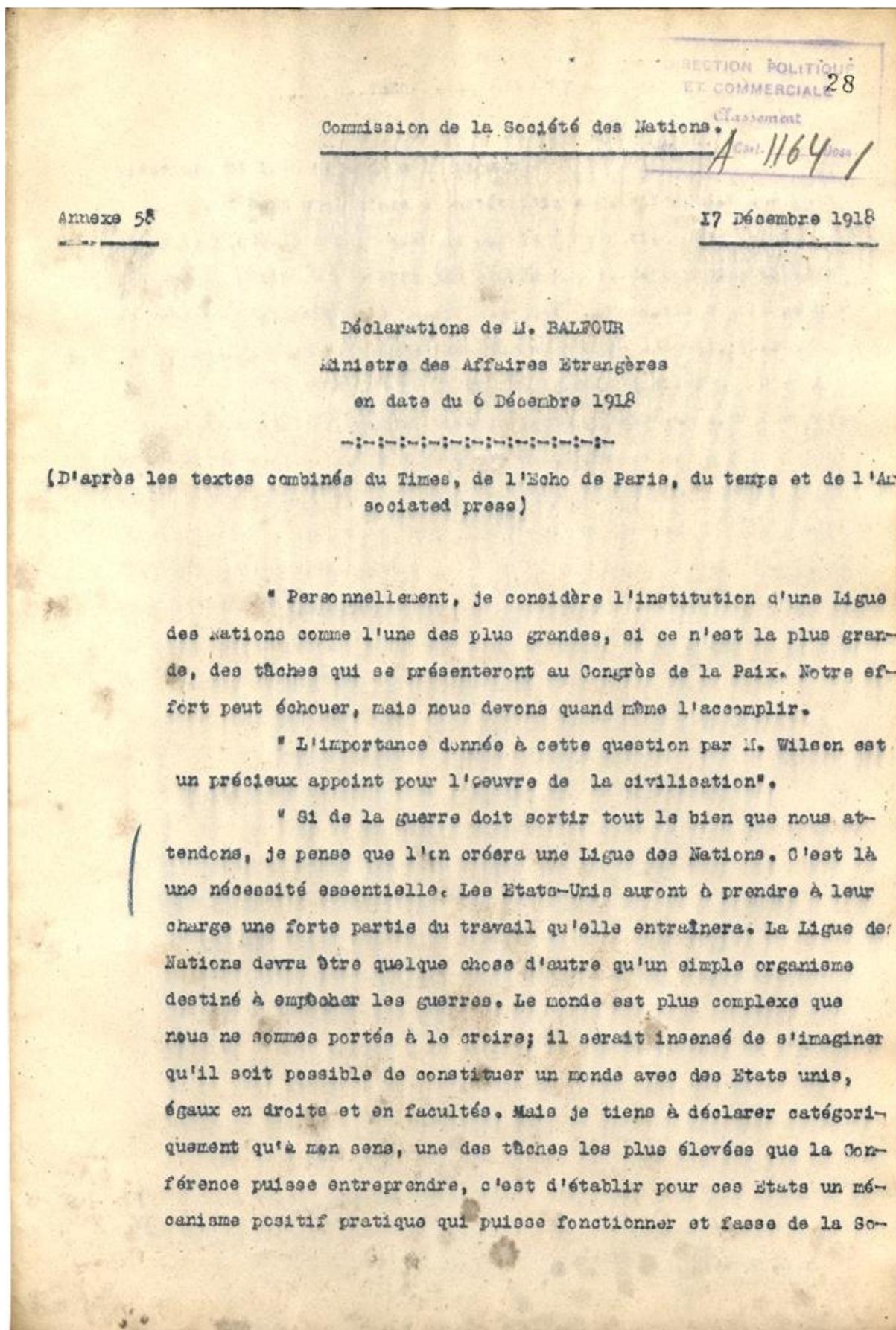


Alsace, Strasbourg. 8 décembre 1918.

Le président de la République, Raymond Poincaré, dépose une gerbe devant la statue de Kléber.

Au second plan, le président du Conseil, Georges Clemenceau.

Archives diplomatiques. Collection iconographique. A100708, anonyme



ciété une réalité vivante et agissante.

" Dans une phrase caractéristique M. Wilson dit que la sécurité mondiale serait assurée par la démocratie. Je ne crois pas que le monde puisse être sauvé par la démocratie, si l'on se borne à accroître le nombre des Etats démocratiques. Le résultat probable de cette guerre sera que ce nombre se multipliera.

" Je ne crois pas à un changement quelconque dans la constitution de l'Allemagne, mais je pense qu'une quantité innombrable d'Etats vont se créer dans l'est de l'Europe. La plupart seront très petits et plus ou moins démocratiques, mais nous ne devons pas supposer que ce seul fait, bien que modifiant la carte, puisse amener l'établissement d'un système par lequel la guerre serait rendue impossible ou seulement invraisemblable. Je ne crois pas toutefois aucun de ces Etats capable d'un long avenir ni des visées criminelles dont l'autocratie a montré qu'elle était capable.

" Personne ne doute plus maintenant des plans que l'Allemagne nourrissait et que le Gouvernement allemand a délibérément poursuivis, se servant d'autres Etats comme marchepieds pour arriver à une domination mondiale. Je crois sincèrement qu'il n'est pas possible à un Etat vraiment démocratique d'entretenir des plans aussi criminels, mais il est possible que le voisinage de certains Etats démocratiques amène un réveil de passions et les conduisent à la guerre comme s'ils étaient sous une autre forme de Gouvernement. Certains observateurs déclarent que tout ceci aurait pour résultat final de "balkaniser" l'Europe.

" Je vois maintenant le bloc des Balkans comme très différent de celui que l'Histoire pouvait nous laisser supposer.

" Il serait inadmissible que les Alliés et le monde ne règlent pas d'une manière définitive la question et que l'Europe soit transformée en arène pour de nouveaux combats.

" Je crois que la Ligue des Nations doit être établie

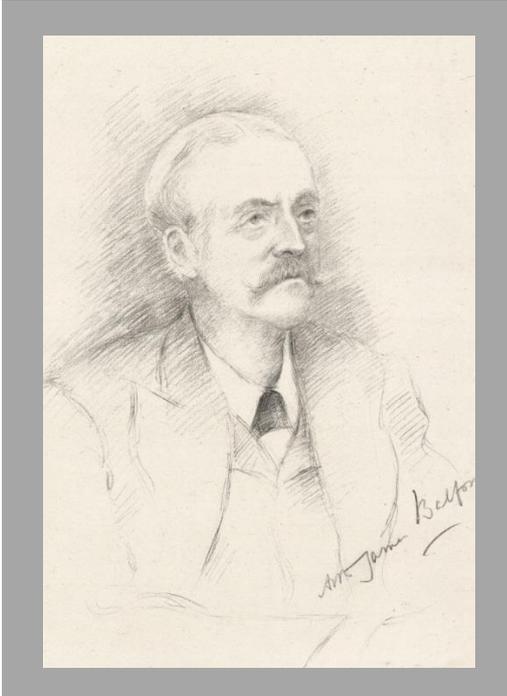
-3-

pour la surveillance et le contrôle, non pas simplement des activités criminelles des grandes autocraties, si toutefois il en reste, mais pour que toute guerre inconsidérée ne puisse être permise.

* La Société des Nations pourrait agir à la manière d'un tuteur auprès des pays qui n'auront pas encore atteint le niveau politique auquel le mot démocratie puisse être appliqué. La démocratie n'est possible que pour les nations qui ont atteint un certain niveau de civilisation. Elle ne doit pas être considérée comme un vêtement que n'importe quel homme puisse endosser. Elle s'applique seulement à une civilisation avancée. Le monde compte de nombreux pays qui n'ont pas atteint le niveau nécessaire, mais ont adopté la phraséologie des nations les plus en progrès".

" Je considère la Ligue des Nations comme nécessaire, non seulement pour éviter la guerre, mais pour maintenir l'entente dans le monde sur beaucoup de questions essentielles. C'est pourquoi je considère la constitution de cette Ligue comme la tâche la plus importante de la Conférence" ./.

Discours de James Balfour, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, 6 décembre 1918.
Archives diplomatiques. Correspondance politique et commerciale – Série A Paix 1914-1918.
4CPCOM/305, folios 28 à 30.



BIOGRAPHIE

Arthur James Balfour (1848-1930) comte de Balfour, homme d'Etat britannique, Premier ministre du Royaume-Uni et chef du parti conservateur. Il est ministre des Affaires étrangères pendant la guerre.

Lord Balfour en 1909, d'après *Les promoteurs de l'Entente Cordiale*, comprenant 50 portraits dessinés par Noël Dorville, édité par G. Gounouilhou, 1909.

Archives diplomatiques. Collection iconographique - Série C Estampes. A007822.

Questions :

1) Comparez les deux discours. Quelles différences notez-vous ?

2) Pour Lord Balfour, l'Allemagne peut-elle changer ?

3) Quel moyen peut éviter le retour de la guerre d'après Lord Balfour ? Pourquoi ?

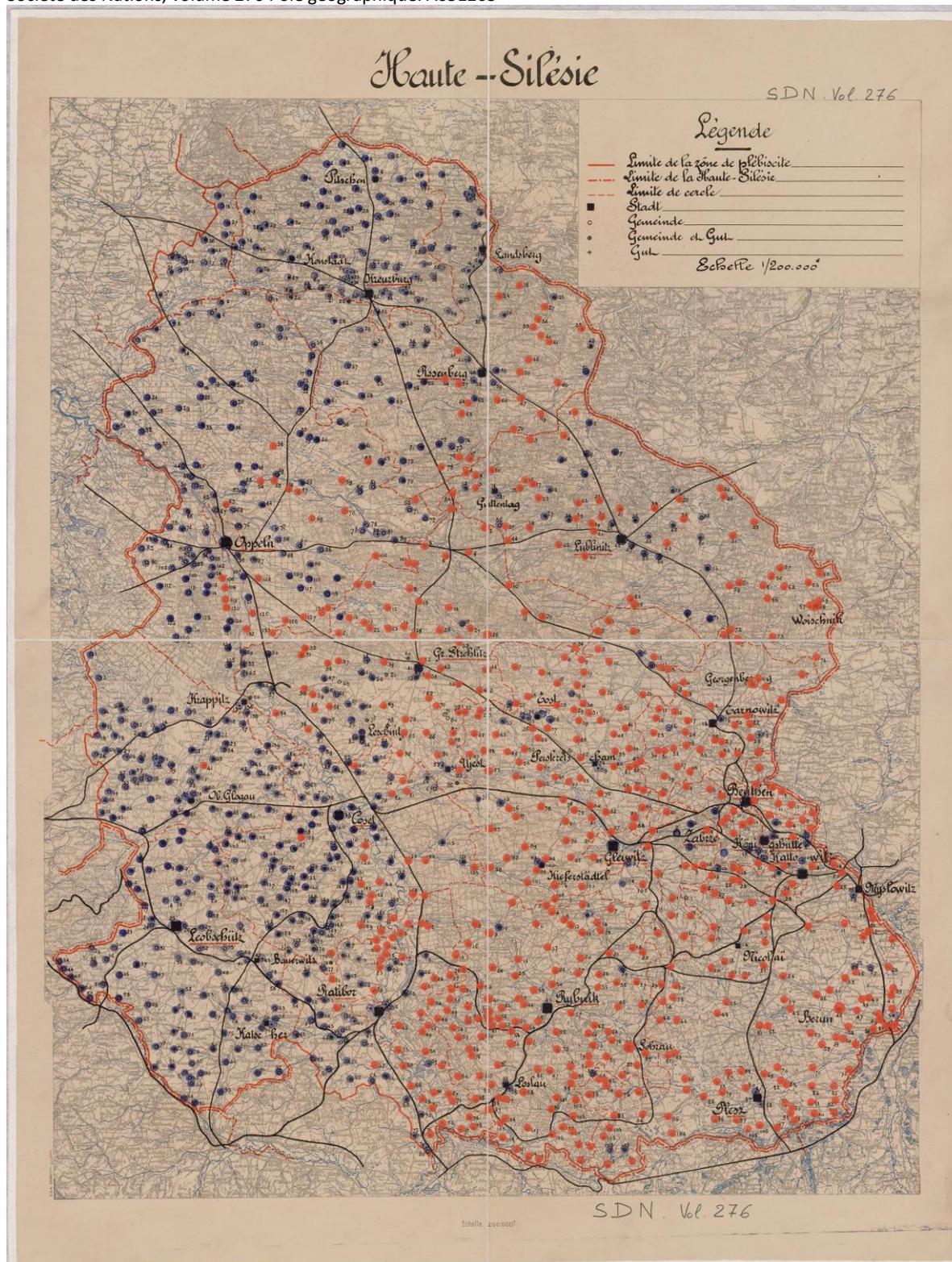
5. CARTES

Le résultat du plébiscite.

Durant la campagne électorale, des révoltes polonaises et une intervention armée d'Allemands auraient pu déboucher sur une guerre sans la présence de troupes alliées, notamment françaises. Le vote du 20 mars 1921, peut-être truqué, est favorable aux Allemands : 707 000 (bleu) pour le rattachement à l'Allemagne, 479 000 (rouge) pour la Pologne.

Archives diplomatiques

Société des Nations, volume 276 Pôle géographique. A051263

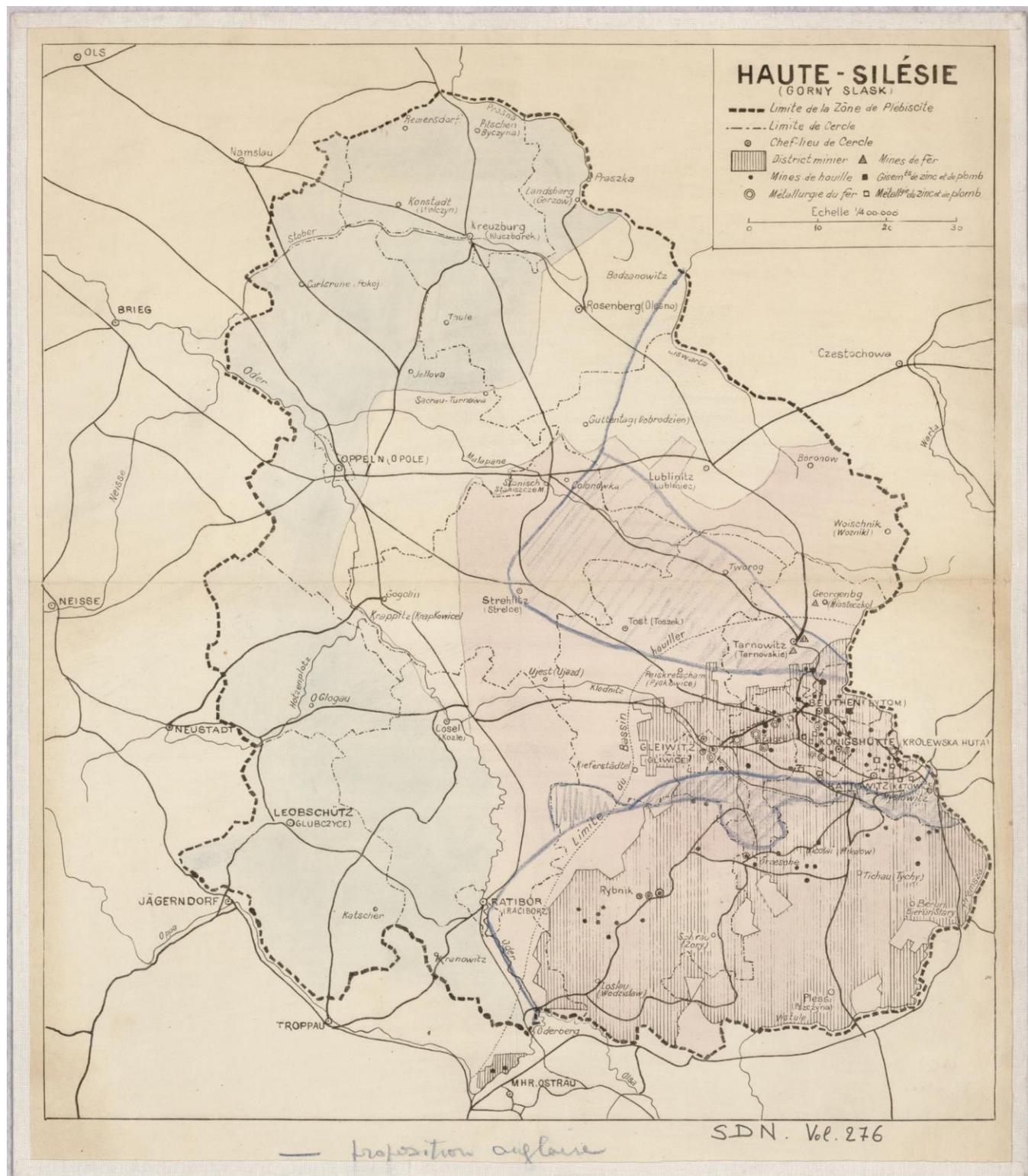


La proposition britannique.

Les Alliés ne sont pas d'accord entre eux : les Britanniques sont partisans de diviser la région industrielle. Lloyd George propose de soumettre la question à la Société des Nations. En août 1921, la Haute-Silésie est partagée. L'Allemagne en reçoit les 2/3 mais les Polonais conservent les mines.

Archives diplomatiques

Société des Nations, volume 276



Pôle géographique. A051260

L'importance de la Haute-Silésie.

Cette région minière et industrialisée, frontalière entre l'Allemagne et la Pologne, est importante pour les deux pays. On y trouve des mines de charbon et de fer. Elle est peuplée d'Allemands et de Polonais. Donc les deux Etats se la disputent et un plébiscite a été prévu par le traité de Versailles.

Archives diplomatiques

Carte extraite du fonds Société des Nations, volume 76.



Pôle géographique. A051261

Un brouillon de travail.

Il s'agit d'un document provisoire. On devine au crayon bleu les lettres A, P et I.
 Archives diplomatiques,
 Société des Nations, volume 276
 Pôle géographique. A051264





CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES

Service pédagogique

3 rue Suzanne Masson
93120 La Courneuve

Contact : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr